



Pfizer Canada et Cancer Colorectal Canada

Initiative de recherche et d'amélioration de la qualité

Stimuler le dépistage des biomarqueurs en temps opportun pour optimiser les décisions thérapeutiques chez les patients atteints d'un cancer colorectal au Canada

Introduction et contexte

Au Canada, le cancer colorectal (CCR) occupe le troisième rang des cancers les plus mortels chez les hommes comme chez les femmes, et représente la deuxième forme de cancer la plus répandue au pays. En 2025, on estime que 26 400 personnes recevront un diagnostic de cancer colorectal au Canada et que parmi elles, 9 100 en mourront ([Comité consultatif des statistiques canadiennes sur le cancer en collaboration avec la Société canadienne du cancer, Statistique Canada et l'Agence de la santé publique du Canada. Statistiques canadiennes sur le cancer, ISSN 0835-2976 novembre 2025](#)). De nouvelles associations de traitements à action générale destinées au traitement de première intention du cancer colorectal métastatique (CCRm) ont entraîné une amélioration cliniquement et statistiquement significative de la survie sans progression et/ou de la survie globale (Andre *et al.*, *Lancet* 2025; 405: 383–95, Elez *et al.*, *N Engl J Med* 2025; 392: 2425–2437). En plus des pratiques actuelles en matière d'analyse des biomarqueurs dans le cancer colorectal, de récentes données provenant de l'étude ALASCCA de 2025 soulignent la nécessité potentielle d'analyser un nouveau biomarqueur aux stades moins avancés de la maladie (Martling *et al.*, *N Engl J Med* 2025; 393: 1051-1064). Ces résultats récents pourraient en outre contribuer à justifier la réévaluation des algorithmes de dépistage actuellement en vigueur au Canada.

Les lignes directrices de pratique consensuelles canadiennes sur le dépistage des biomarqueurs tumoraux dans les cas de CCRm énoncent clairement les normes minimales en matière de dépistage qui doivent être satisfaites avant l'instauration du traitement de première intention (Yu *et al.*, *Ther. Adv. Med. Oncol.* 2022, Vol. 14: 1-29) : l'analyse étendue des mutations du gène RAS (KRAS et NRAS), la recherche de la mutation V600 du gène BRAF et la détection d'une instabilité des microsatellites/d'une déficience du système de réparation des mésappariements de l'ADN (dMMR). En 2023, l'INESSS a publié un « État de connaissances », une revue exhaustive de la littérature médicale spécialisée, portant sur la prise en charge du CCRm exprimant KRAS, NRAS, BRAF, NTRK, HER2 et RET, ou caractérisé par une instabilité microsatellite élevée (MSI-H), des déficiences du système de réparation des mésappariements de l'ADN (dMMR) ou une charge mutationnelle tumorale élevée (TMB-H) (INESSS [2024]. [État des connaissances - Biomarqueurs tumoraux liés à la prise en charge des personnes atteintes d'un cancer colorectal](#)). L'évaluation exhaustive de l'INESSS confirme la valeur prédictive de multiples biomarqueurs dans la prise en charge du CCRm et souligne ainsi l'importance d'un vaste profilage moléculaire pour tous les patients. L'analyse exhaustive des biomarqueurs devient de ce fait un élément crucial de l'optimisation du choix de traitement et de l'amélioration des résultats des patients atteints d'un CCRm.

Bien qu'on a pu observer des progrès rapides quant à l'accès en temps opportun aux tests de biomarqueurs pour le CCRm partout au Canada, un vaste programme d'assurance de la qualité récent a mis en évidence des disparités importantes sur le plan des processus pré-analytiques et

post-analytiques du dépistage des biomarqueurs du CCRm (Bisson *et al*, *J. Mol. Pathol.* 2024, 5: 1-10), avec pour conséquences des différences marquées dans les délais de traitement, la précision des analyses et la qualité des rapports d'un centre canadien à l'autre. Ces observations mettent en lumière la nécessité de poursuivre les recherches visant à améliorer la qualité du dépistage des biomarqueurs du CCRm en tenant compte des paramètres analytiques et non analytiques. Il est essentiel de rapidement éliminer les iniquités qui persistent en matière de dépistage des biomarqueurs au Canada afin de garantir que tous les patients atteints d'un cancer colorectal profitent de l'intégralité des bienfaits des traitements à action générale disponibles et évitent les récidives précoces, et pour soutenir la planification stratégique des soins en temps opportun.

S'il n'existe pas de méthode uniforme unique de dépistage des biomarqueurs du CCRm permettant de répondre aux besoins de tous les écosystèmes de soins contre le cancer au Canada, les modèles de concession de licences et de remboursement des analyses de biomarqueurs, la diversité et l'évolution rapide des technologies d'analyse, la capacité de traitement des échantillons, l'expertise et la formation locales sont parmi les facteurs dont il faut tenir compte pour élaborer une stratégie régionale apportant une solution optimale aux équipes de soins de santé et aux patients qu'elles desservent. Par conséquent, il est vraisemblable que les intervenants experts à l'échelle locale sont les mieux placés pour repérer les lacunes et les défis particuliers dans leurs territoires respectifs et pour élaborer des stratégies qui répondront le plus efficacement aux besoins des patients.

Pfizer Canada et Cancer Colorectal Canada collaborent dans le but d'offrir une nouvelle possibilité de financement pour solliciter des propositions d'initiatives dans l'un ou l'autre des deux volets, Recherche ou Amélioration de la qualité (AQ), mettant l'accent sur l'habilitation des professionnels de la santé canadiens à optimiser le dépistage des biomarqueurs pour les patients atteints d'un CCRm.

Amélioration de la qualité : Les projets d'amélioration de la qualité (AQ) sont des activités systématiques, durables et basées sur des données, conçues pour apporter des changements positifs et immédiats dans la prestation des soins de santé dans des contextes particuliers^{1,2}. L'amélioration de la qualité vise à standardiser la structure et les processus afin de réduire les variations, d'atteindre des résultats prévisibles et d'améliorer les résultats pour les patients, les systèmes de santé et les organisations. La structure comprend des choses comme la technologie, la culture, le leadership et le capital physique. Les processus comprennent le capital de connaissances (p. ex., les procédures d'exploitation normalisées) ou le capital humain (p. ex., l'éducation et la formation)³.

Les projets d'AQ appliquent systématiquement ce qui est déjà connu dans la pratique locale, dans le but d'améliorer rapidement les soins aux patients dans un cadre spécifique. L'objectif des projets d'AQ est de combler l'écart de rendement dans un système de soins de santé donné. La « performance » est une norme dans les soins de santé qui n'est pas effectuée de manière efficace, appropriée ou systématique⁴. Pour ces raisons, l'AQ vise à appliquer les connaissances existantes à des programmes ou à des pratiques afin d'améliorer immédiatement la qualité des services aux individus et aux populations au sein d'un établissement ou d'un cadre local⁵. Le risque de participation à l'AQ est le même que le risque de recevoir des soins cliniques standards⁶, étant donné que les soins standards restent les mêmes pour tous les patients.

Recherche : En revanche, les projets de recherche utilisent une approche systématique pour découvrir quelque chose d'inconnu. Les projets de recherche ajoutent de nouvelles connaissances à ce qui était auparavant inconnu dans la littérature, en testant une hypothèse ou une question scientifique⁴. La recherche vise à générer des connaissances dont l'application est vaste, souvent par des études contrôlées. Les sujets peuvent ou non bénéficier directement des connaissances acquises. Les études de recherche visent à évaluer une innovation, à étudier quelque chose de nouveau ou à analyser un processus qui n'a pas encore été rigoureusement étudié⁶.

[1\) Baily MA, et al., Hastings Cent Rep 2006.](#) [2\) Lynn J, et al., Ann Intern Med 2007.](#) [3\) Centers for Medicare & Medicaid Services, Page Last Modified: 09/10/2024.](#) [4\) Jackson C, Research Quality Manager, Office of Research and Scholarship University of Maryland, Baltimore School of Nursing.](#) [5\) Asset Share - New York Presbyterian Health System DAM](#) [6\) Newhouse et al., J Nurs Adm. 2006.](#)

Dans le présent appel de demandes, les candidats sont encouragés à examiner et à prendre en considération les **possibilités de financement** décrites ci-dessous pour appuyer et élaborer leurs idées novatrices de projet de recherche ou d'AQ visant à stimuler le dépistage des biomarqueurs afin d'optimiser les décisions thérapeutiques pour les patients atteints d'un cancer colorectal. Les projets qui répondent aux définitions de recherche ou d'AQ, telles que décrites ci-dessus, seront considérés de manière égale. Les candidats doivent montrer comment leurs idées peuvent avoir un impact durable et mesurable sur l'analyse des biomarqueurs et l'amélioration des soins et des résultats des patients atteints de cancer au Canada.

Pfizer appuie les initiatives indépendantes de la communauté en matière de santé mondiale (p. ex. recherche, amélioration de la qualité ou éducation) destinées à améliorer les résultats des patients dans les domaines où on observe un besoin médical non comblé qui concorde avec les stratégies d'ordre médical ou scientifique de Pfizer.

Cancer Colorectal Canada (CCC) est un organisme canadien sans but lucratif dirigé par des patients qui se consacre à la sensibilisation au cancer colorectal, et à l'éducation sur le sujet ainsi qu'au soutien et à la défense des intérêts des patients et de leurs aidants, dans le but de réduire l'incidence et la mortalité du cancer colorectal au Canada tout en améliorant la qualité de vie des patients, de leurs familles et de leurs aidants. Fondée en 1998, CCC défend les intérêts des patients canadiens atteints de cancer colorectal depuis plus de vingt-cinq ans. Par l'entremise de la campagne *À chacun son traitement* et de nombreuses autres initiatives à visée éducative ou de recherche, CCC a inscrit au cœur de ses priorités l'amélioration des délais d'accès aux analyses des biomarqueurs pour les patients canadiens atteints de CCRm.

Pfizer et CCC (les « collaborateurs ») lancent conjointement le présent appel de projets. Ce programme vise à faciliter l'accès au financement de projets de recherche ou d'AQ décrit dans la section « **Possibilités de soutien financier** » ci-dessous. L'objectif est de permettre aux candidats d'adopter des approches innovantes pour élaborer et/ou optimiser des stratégies d'analyses des biomarqueurs au sein du centre dont relèvent les candidats. Le versement du soutien financier et la surveillance générale des projets retenus seront assurés directement par Pfizer au nom de son collaborateur.

Pour toutes les propositions de recherche et d'AQ, le demandeur (et, en fin de compte, le bénéficiaire) de la subvention est responsable de la conception, de la mise en œuvre, de la commandite et de la réalisation de l'initiative indépendante financée par la subvention, y compris de sa conformité à toute exigence réglementaire. **En raison de leur fonction de soutien commercial, les employés de Pfizer ne doivent en aucun cas participer à un quelconque aspect de l'élaboration du projet ou de sa mise en œuvre.**

Les subventions seront octroyées dans le but de soutenir les efforts d'organisations ou d'établissements visant à améliorer les compétences et l'efficacité des professionnels de la santé et des systèmes de soins de santé dans lesquels ils travaillent, avec pour objectif l'optimisation des soins et des résultats pour les patients atteints d'un cancer.

Possibilités de soutien financier :

L'intention du présent appel de projets est d'encourager les organisations et les établissements canadiens demandeurs à trouver des approches novatrices pour mener des projets de recherche ou d'AQ visant à élaborer ou à optimiser les analyses des biomarqueurs offertes aux patients atteints d'un CCR au sein du centre dont relèvent les candidats. Les candidats sont invités à mettre en œuvre des idées novatrices dans le but d'ouvrir la voie à la réalisation d'analyses des biomarqueurs de façon durable pour les patients atteints d'un CCRm au Canada.

- Le budget du projet de recherche ou d'amélioration de la qualité présenté par les candidats ne doit pas dépasser 100 000 \$ CA.

Portée géographique :

- Canada

Critères d'admissibilité :

Les candidats sont vivement encouragés à adopter un modèle de soins multidisciplinaires (p. ex. pathologiste, oncologue médical, chirurgien, chercheur, etc.). Toutes les entités devront jouer un rôle pertinent, et l'organisation postulante, telle que définie ci-dessous, devra jouer un rôle clé dans le projet.

- Seuls les organismes sont admissibles à la subvention; les personnes et les groupes de pratiques médicales sont donc exclus.
- Les organisations suivantes peuvent déposer leur candidature : établissements d'enseignement en médecine; établissements de soins de santé (petits ou grands); associations professionnelles; organismes gouvernementaux; et autres entités dont la mission est liée à l'amélioration des soins de santé.
- Les projets devraient débuter en 2026 avec une durée maximale de 24 mois.

Domaine clinique :

Cancer colorectal (CCR)

- Tous les projets, qu'il s'agisse de recherche ou d'AC, doivent comprendre un volet qui porte sur les besoins des patients atteints d'un cancer colorectal métastatique (CCRm).
- En plus du CCRm, les candidats peuvent présenter des propositions de projets portant sur les analyses de biomarqueurs dans les premiers stades du CCR, sous réserve de leur pertinence clinique, ou dans d'autres types de tumeurs (p. ex., des projets visant à évaluer la mise en œuvre de panels de séquençage de nouvelle génération indépendants du type de tumeur ou ciblant de multiples tumeurs).

Champ d'intérêt particulier lié au présent appel de projets[#] :

Les candidats doivent inclure dans leur proposition de projet de recherche ou d'AQ leur plan de diffusion des conclusions de leur projet, par exemple par voie d'abrégé/affiche de conférence ou de publication dans une revue à comité de lecture.

Les sujets d'intérêt particulier comprennent, mais sans s'y limiter :

- Les projets portant sur l'efficacité et/ou la qualité des étapes pré- et/ou post-analytiques des essais établis (y compris, mais sans s'y limiter, le traitement et le transport des échantillons; les systèmes d'information de laboratoire et les outils des fournisseurs de soins de santé; et la livraison et l'interprétation des rapports d'analyse des biomarqueurs).
- Approches novatrices en matière de dépistage des biomarqueurs axées sur l'actionnabilité et la pérennité, avec des paramètres comprenant, sans s'y limiter :
 - Rendements
 - Taux de faux positifs/négatifs
 - Validité analytique
 - Pertinence clinique
 - Faisabilité
 - Rapport coût-efficacité
- Obtenir un délai d'exécution rapide pour l'analyse des biomarqueurs chez les patients atteints d'un cancer colorectal métastatique (les propositions de projets peuvent aussi englober d'autres types de tumeurs comme décrit ci-dessus dans le **domaine clinique**).
- Projets qui visent à permettre l'accès à l'analyse des biomarqueurs à l'interne dans des centres non universitaires ou communautaires.
- Projets qui visent à établir et à mesurer les répercussions sur la santé du dépistage systématique des biomarqueurs dans le CCR (tous les cas nouvellement diagnostiqués, quel que soit le stade de la maladie), ou un accès élargi en fonction du stade de la maladie (p. ex., stade 3 ou plus).
- Créer un flux de travail et un fonctionnement durables en fonction des besoins institutionnels du candidat (par ex., formation, mise en œuvre d'instruments, validation, etc.)

- Tirer parti des technologies numériques ou qui reposent sur l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer les processus d'analyse moléculaire et anatomo-pathologique, dont des applications en matière d'assurance de la qualité, d'interprétation automatisée des résultats de l'imagerie médicale, de soutien à la prise de décision et liées à leur intégration dans les algorithmes de dépistage existants afin d'améliorer la précision, la constance et les délais d'exécution.
- Améliorer l'équité en matière de santé dans l'accès au dépistage des biomarqueurs en temps opportun pour le CCR et d'autres types de tumeurs en s'attaquant aux disparités pour les patients marginalisés dues à l'âge, l'ascendance, un handicap, l'expression du genre, l'identité de genre, la race, la religion, l'orientation sexuelle, la géographie, le revenu ou d'autres facteurs.
- Les projets qui portent sur l'analyse des biomarqueurs avec des paramètres, y compris, sans s'y limiter :
 - Délais d'exécution
 - Efficacité du système et partage des données
 - Déterminants sociaux
 - Impact sur les résultats des patients, les résultats cliniques, l'accès aux essais cliniques, etc.

#Le présent appel de projets ne vise pas à financer des projets de recherche clinique. Les projets qui ont pour but d'évaluer l'efficacité de nouveaux agents thérapeutiques ne seront pas évalués.

Budget

- Les projets individuels dont le montant demandé ne dépasse pas 100 000 \$ CA seront évalués.
- Le budget total réservé au présent appel de projets est de 300 000 \$ CA.

Évaluation du projet : comité d'évaluation externe

Le comité d'évaluation externe est constitué de défenseurs des intérêts des patients et de spécialistes de l'économie de la santé, de la pathologie clinique et des biomarqueurs au Canada. Le montant de la subvention qu'accordera Pfizer à un projet dépendra des conclusions de l'examen de la proposition par le comité d'évaluation externe et des coûts prévus, et sera clairement indiqué dans la notification d'approbation.

Dates importantes

- Date de l'appel des projets : 15 janvier 2026
- Date d'échéance des propositions : 15 avril 2026
 - Veuillez noter que la date limite est 23 h 59, heure de l'Est, c.-à-d. New York, GMT - 5.
- Examen des propositions par le comité d'évaluation : mai 2026
- Date prévue de notification des propositions acceptées : 19 juin 2026
- Les subventions seront remises une fois la lettre d'entente dûment signée et après réception du protocole final, des documents attestant l'approbation du comité d'examen

de l'établissement ou d'un comité d'éthique indépendant, de l'approbation réglementaire (s'il y a lieu), et des exemptions ou renonciations applicables.

Accords

Processus d'examen et d'approbation

- Les demandes de subventions reçues dans le cadre de cet appel de projets seront examinées par un comité d'évaluation externe qui prendra une décision finale à cet égard.
- Les comités sont constitués de professionnels de la communauté médicale titulaires de diplômes d'études supérieures et possédant une expertise dans certains domaines cliniques en particulier ou sur des besoins particuliers d'une région géographique ou d'un groupe d'apprenants, ou encore en recherche, en développement professionnel continu, recherche ou en amélioration de la qualité, ou consultent de tels professionnels pour rendre leur décision. Le comité d'évaluation externe comprendra un représentant de Cancer colorectal Canada qui s'assurera que les projets retenus pour recevoir un financement adoptent un modèle de soins centré sur le patient.

Processus de présentation des propositions

Présentation de la proposition

Remarque : Veuillez lire attentivement la présente section, car les demandes présentées sans respect des instructions qui y figurent ne seront pas acceptées.

- Pour soumettre un projet de **recherche**, veuillez vous rendre sur www.cybergrants.com/pfizer/Research et vous connecter.
- Pour soumettre un projet d'**AQ**, veuillez vous rendre sur www.cybergrants.com/pfizer/QI et vous connecter.
- Notez que l'agent de subvention Pfizer conserve le droit de reclassifier une proposition en fonction d'une évaluation interne de la portée du projet (c.-à-d. si un projet soumis en tant qu'AQ est considéré comme étant un projet de recherche, il sera reclassifié en tant que recherche et vice versa. Tous les projets, qu'il s'agisse de recherche ou d'AQ, recevront la même considération par le comité d'examen externe, sur la base de l'évaluation d'experts).
- Cliquez sur l'option « Start a New Application » (Démarrer une nouvelle application).
- Dans l'application :
 - Pour la question « Subvention concurrentielle? », sélectionnez Oui
 - Choisissez le nom du programme de subventions compétitif suivant : **2026 CAN Oncology Precision Medicine RFP in CRC**
 - Choisissez le domaine d'intérêt principal suivant : Oncologie - Appareil gastro-intestinal
- Exigences relatives à la présentation de la proposition :
 - Remplissez toutes les sections requises dans le formulaire de demande en ligne et téléversez votre proposition de projet (voir l'**Annexe**) dans le champ «Full Proposal Submission» (Proposition complète de projet).
- En cas de problème technique avec le site Web, cliquez sur le lien « Technical Questions » (Questions d'ordre technique) apparaissant au bas de la page.

AVIS IMPORTANT : Sachez que les propositions soumises après la date limite ne seront pas examinées.

Questions

- Pour toute question au sujet de cet appel de projets, écrivez à la personne responsable des subventions, Yingying(Elena) Huang (yingying.huang@pfizer.com), en indiquant dans le champ objet « **Canada 2026 Oncology Precision Medicine Research and QI in CRC**».

Entente relative à la subvention :

- Si une subvention vous est accordée, votre établissement devra signer une entente écrite avec Pfizer. Cliquez [ici](#) pour consulter les principales modalités de l'entente.
- Dans le cadre du programme de subvention compétitif de Pfizer, les modifications apportées aux accords de subvention ne seront pas examinées, sauf s'il existe un véritable conflit entre la loi applicable et les termes de l'accord de subvention concerné. Le demandeur est encouragé à partager les conditions principales avec un avocat pour approbation avant de soumettre une demande.
- Sauf là où la loi applicable l'interdit et, dans tous les cas, sous réserve d'un examen par le service juridique de Pfizer, le paiement de la subvention ne peut être versé qu'à l'organisation bénéficiaire.

Mécanisme de notification des candidats

- Tous les candidats seront informés par courriel au plus tard à la date mentionnée ci-dessus.
- On leur demandera peut-être de fournir des précisions durant la période de sélection.

Annexe

Évaluation du besoin énoncé pour ce projet

- Veuillez fournir un résumé des données quantitatives de base, des critères de mesure initiaux (p. ex. critères de qualité) ou des données initiales du projet (en citant les données sur les analyses des lacunes ou les données pertinentes sur les patients qui renseignent sur les objectifs cités) pour votre région cible. Précisez également la source des données et la méthode de collecte utilisée. Décrivez comment les données ont été analysées pour déterminer l'existence d'une lacune. Si vous n'avez pas encore été en mesure d'effectuer une analyse complète de ce point, veuillez inclure une description du plan qui vous permettra d'obtenir ces renseignements.

Auditoire cible

- Décrivez chacun des auditoires cibles pour votre projet. Indiquez également qui bénéficiera directement, selon vous, des résultats de votre projet. Décrivez la taille de la population ciblée de même que la taille de votre échantillon.

Structure et méthodes du projet

- Décrivez le projet prévu et expliquez comment il comblera le besoin déterminé.
- Si vos méthodes comprennent des activités éducatives, veuillez décrire brièvement leur sujet et leur format.

Innovation

- Expliquez les mesures prises pour vous assurer que votre projet est original et ne copie pas d'autres projets ou documents qui existent déjà.
- Décrivez comment votre projet s'inspire de travaux existants, de projets pilotes ou de projets en cours qui ont été conçus par votre établissement ou d'autres établissements liés à votre projet.

Évaluation et résultats

- Pour ce qui est des critères utilisés pour l'évaluation du besoin lié à votre projet, décrivez comment vous déterminerez si les lacunes dans la pratique professionnelle ont été comblées pour le groupe cible. Décrivez comment vous prévoyez recueillir et analyser les données.
- Indiquez l'ampleur des changements découlant de votre projet que vous prévoyez pour votre auditoire cible.
- Décrivez comment les résultats de votre projet seront diffusés à un large public.

Calendrier prévu

- Veuillez fournir le calendrier prévu de votre projet, y compris ses dates de début et de fin.

Renseignements complémentaires

- Si vous estimez que vous devez communiquer des renseignements additionnels à Pfizer concernant l'importance de ce projet, veuillez les résumer ici.

Renseignements sur l'organisation

- Décrivez les attributs des établissements/organisations qui soutiendront et faciliteront l'exécution et le leadership de votre projet. Décrivez le rôle précis de chaque partenaire du projet proposé.

Renseignements sur le budget

- Le budget demandé doit être exprimé en dollars canadiens (\$ CA).
- Pour estimer votre budget, veuillez garder à l'esprit les éléments suivants :
 - Des frais organisationnels généraux comme les frais juridiques, d'assurances, de chauffage et d'éclairage, etc. peuvent être inclus en tant que frais généraux institutionnels (si requis par l'établissement demandeur). Ces frais ne sont pas spécifiques à une demande de subvention et, de ce fait, ne devraient pas apparaître dans une ligne spécifique dans le budget. Cependant, il serait acceptable d'inclure les coûts spécifiques à une étude dans une ligne budgétaire spécifique.
 - L'inclusion de ces frais généraux ne peut en aucun cas faire en sorte que le montant demandé dépasse la limite budgétaire accordée dans le cadre de cet appel de projets.
 - Pfizer n'accorde pas de financement pour l'achat de biens d'équipement (dépenses d'infrastructure, p. ex. équipement, achat de logiciels ou de licences de logiciels, technologie ou matériaux).
 - Les réactifs, les produits consommables et la location d'équipement sont acceptables et peuvent être inclus au budget du projet.
- Il convient de noter que les subventions octroyées par Pfizer ne peuvent être utilisées pour acheter des agents thérapeutiques de Pfizer (sur ordonnance ou en vente libre).
- Pfizer impose à l'échelle mondiale un taux de frais généraux maximum autorisé de 28 % pour les études et les projets indépendants. Veuillez [cliquer ici](#) pour en savoir plus.